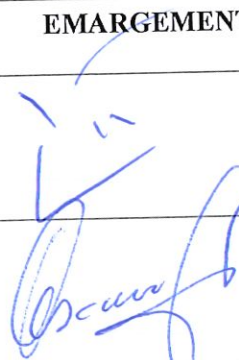
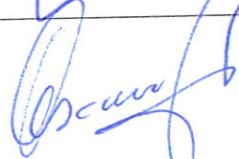


territoire de notre commune. Ce projet, envisagé sur la colline en contre-haut du village, à gauche de la D944 en direction de Tonnerre sera, de tous les projets menaçant les environs du village, le plus visible et le plus impactant. Ce projet a fait l'objet d'un refus de la part du Préfet. Le promoteur a attaqué sa décision devant la cour administrative et a réussi à inverser sa décision. Le Préfet a été contraint d'autoriser le projet, autorisation immédiatement attaquée devant une nouvelle cour administrative par un collectif soutenu par la Mairie. En conséquence, le maire a refusé le passage de la ligne ENEDIS et l'opérateur étudie un parcours contournant Ste Vertu.

- Logements communaux : Dans le cadre de **la loi Climat et résilience**, la mairie doit procéder à la mise aux normes concernant l'isolation. Dans ce contexte il sera lancé un Diagnostic de Performance Energétique (DPE).
- **Vertu cinoche.**
Les séances sont financées par les billets d'entrée. Pour 2023 les entrées ont été insuffisantes. L'association PANORAMIC a facturé un supplément de 400€ conformément au contrat. La Mairie a reconduit le contrat avec l'association Panoramic pour l'année 2024.

Séance levée à 20h40

NOM PRENOM FONCTION	EMARGEMENT
CHEYSSON Christophe Maire	
DESCAMPS Edward Secrétaire de séance	

A Sainte-Vertu, le 16/02/2024

Le Maire,

